

20592 - Saily (Saily-Achâtel, 1962).

Chef-lieu de canton en 1790, Saily passe dans le canton de Solgne en l'an III, puis dans celui de Verny en 1802. Les annexes sont la tuilerie de Colliaux et le Moulin. Achâtel et Vulmont sont annexes de la cure. Il convient aussi de consulter le dossier de la commune d'Achâtel.

An X [23/09/1801 - 23/09/1802] - 1871

Mode de classement : Répertoire numérique détaillé, 20 décembre 2021.

20592/1

Administration générale.

1806 - 1871

Autorités municipales.

Instruction demandant au maire des explications sur la plainte de l'ancien conseiller Nicolas concernant les anticipations commises sur les terrains et les chemins communaux et le prix de vente d'un terrain à Louis Albert (1840).

Instruction au maire Grandjean sur la marche à suivre pour que son prédécesseur Jean-François Nicolas restitue le 1er volume du Dictionnaire de la Moselle (1844).

Police du maire.

Arrêté sur l'alignement des constructions (1837).

Secours à la fabrique.

Instructions ordonnant au maire de Saily de faire délibérer sur le rétablissement du secours de 30F alloué à la fabrique (1829) et informant le maire d'Achâtel que la commune de Saily est hors d'état de faire rétablir le secours (1829).

Comptabilité.

Vérification des comptes des recettes et dépenses des receveurs Aubry de l'an VIII à 1816 et Raguet en 1817 (1808-1818).

Refus du conseil municipal de voter une imposition extraordinaire pour combler le déficit de l'année en cours d'exercice (1860).

Rôles des redevances sur les lots de portions communales et d'affouage pour l'exercice de 1869 (1868) et des prestations pour 1870 (1869).

Dépenses : autorisation de rembourser 5,50F pour le prix d'une corde avancé par le maire mais refus de rembourser les voyages du maire (1824) ; autorisation de payer 13,50F pour des avances faites par le maire pour les réparations urgentes du presbytère et pour payer les voyages du greffier Pierron (avec observations sur les autres menues dépenses, 1827) ; instruction ordonnant au maire d'examiner la réclamation de l'ancien percepteur tendant à obtenir le paiement de 67,75F avancés à la fabrique (1829) ; instruction ordonnant de soumettre au conseil municipal le traité passé avec l'ancien militaire Joseph Basselin pour l'entretien des fusils de la garde nationale (1835).

Personnel.

Desservants : délibération refusant de voter une augmentation de traitement (1806) ; instructions sur le vote d'une imposition additionnelle pour payer le traitement du desservant de Secourt à raison de sa binaison à Saily (1830).

Secrétaire de mairie : instruction sur le paiement des frais de voyages du greffier pour porter les procès-verbaux d'adjudications à l'enregistrement et les registres d'état civil à la vérification du juge de paix (1829, 1830) ; refus du percepteur Duviviers d'acquiescer le traitement du greffier pour 1830 (avec observations invitant le maire à faire délibérer le conseil municipal sur le déficit, 1831).

Traitement de l'instituteur Mangin pour son service à l'école publique commune à Saily et Achâtel : instruction ordonnant la réintégration de 99F versés en trop par la commune de Saily (1852) ; approbation des sommes votées par la commune de Saily pour compléter sa quote-part dans le traitement (1853) ; instruction ordonnant au maire de Saily de payer le reliquat de 93F dû pour le salaire de l'année 1852 (1854).

Traitement de l'instituteur Anatole Marc d'Achâtel : réclamation de l'instituteur concernant le retard pris par la commune de Saily dans le paiement de sa quote-part (1868) ; paiement de 32,50F à sa veuve Barbe Mangin (avec extrait de son acte de décès, 1870, 1871).

Gardes champêtres : approbation de l'arrêté du maire nommant Charles Burtin en remplacement de Charles Badé (1818) ; approbation du maintien en fonction des gardes démissionnaires compte tenu de l'augmentation de leurs salaires (1824, 1825) ; certificats de réceptions de 60F pour payer les traitements (1831) ; remplacements des démissionnaires Charles Burtin par Nicolas Nicolas (1830), Nicolas par Jean Pieron fils (1841), Pieron fils et François-Nicolas Grandjean par Dominique Honoré et Louis-François Genois (1842, 1843) et Honoré par François Hazotte (1846) ; remplacements de feu François Hazotte par Jean-François Etienne (1851) ; remplacements des gardes révoqués Etienne et Genois par l'ancien militaire Pierre Houin (1852) ; remplacements des démissionnaires Houin par Claude Crolbois (1864) et Crolbois par le journalier Alexis Nothé (1866).

20592/2

Propriété, abornements, opérations immobilières.

An XII [24/09/1803 - 22/09/1804] - 1870

Propriété.

Restitution de terres et de prés d'après un jugement du tribunal de 1ère instance de Metz du 10 prairial an XIII : approbation de la transaction que la commune a passée avec Louise-Jacqueline Marion, veuve de Jean-Charles-Louis de Latournelle, et Anne-Louise-Charlotte de Latournelle, veuve de Louis de Turmel et épouse en secondes noces du baron de Tschudy (an XII-1809) ; instruction ordonnant au maire de payer les frais dû à l'avoué Cumin après une réclamation des veuves (1810, 1811) ; instructions au sous-préfet sur le règlement des frais (1813, 1814) ; autorisation donnée au maire de payer un acompte de 100F à l'avoué Briard et de dresser un rôle de répartition de 137,66F sur les détenteurs de portions communales (1814).

Annulation de l'arrêté autorisant le maire Jean Pierron à bâtir dans un petit contigu au cimetière après une réclamation du marguillier Nicolas Genoy (avec plan, 1807, 1808).

Décision du conseil de préfecture autorisant le maire à actionner François Gerardin le jeune en justice à propos de la propriété d'une haie située entre un terrain lui appartenant et le chemin dit de la Hayotte (1835).

Instruction demandant l'avis du maire sur la réclamation de Victoire Masbourg née Rolland s'opposant à la demande du conseil municipal tendant à prendre possession de deux terrains appartenant aux dames Rolland et Masbourg (1840).

Etats des propriétés foncières, rentes et créances mobilières composant l'actif de la commune (1866-1870).

Abornements.

Autorisation de faire délimiter le chemin vicinal de Sailly à Secourt pour régler la contestation survenue relativement à une anticipation commise par François Adam de Secourt au lieu-dit La Hayotte (1822).

Autorisation de faire procéder à un nouvel abornement des portions communales situées aux confins de la Hazelle et rejet de la réclamation de Louis Darignat contre la réduction de sa portion (1822, 1823).

Autorisation de faire délimiter et aborner les terrains incultes situés le long des chemins contigus à des propriétés particulières (1849).

Approbation du mémoire des honoraires du sieur Mathis pour l'arpentage et l'abornement des terrains faisant partie du chemin vicinal dit du Ruisseau de Grève allant de Sailly à l'ancienne route nationale n° 55 (1852).

Délibération proposant de faire procéder à la vérification des limites à propos de la réclamation du baron de Tschudy contre une anticipation commise à son préjudice au cours de l'abornement du chemin dit du Chauffour conduisant à la route impériale n° 55 (1854).

Autorisation d'aborner l'étang de Sailly à la demande de son propriétaire François-Charles Amblard de Metz (1865).

Opérations immobilières.

Instruction sur la demande du conseil municipal tendant à acquérir un terrain provenant de la rectification d'un chemin au lieu-dit Saint-Epvre (1863).

Concessions de terrains bâtis : instruction sur la régularisation des concessions de terrains sur lesquels Dominique François, Dominique Etienne et Jean Lamontagne ont bâti en l'an VI (1810) ; autorisations données aux sieurs François et Etienne de verser le capital et les années d'arrérages de cens sur lesdits terrains et au maire de vendre à Catherine Hasse, veuve Lamontagne, la parcelle sur laquelle est construite sa maison (1820, 1821) ; autorisation de vendre à Gabriel

François un terrain sur lequel il a bâti une partie de sa maison (1823, 1824) ; refus d'autoriser la vente d'un terrain sur lequel les parents du maire Claude Guerquin ont bâti une écurie (1832, 1833).

Concessions de terrains à bâtir : rejet d'une demande de Joseph Crolbois (1820) ; autorisations de vendre des parcelles à Jean-Nicolas Boutserin (1822) et au boucher ambulant Louis Robert (1837, 1838) ; instructions sur les demandes de concessions présentées par Nicolas Hanriot (1833), Laurent Pêcheur d'Achâtel pour construire sa maison sur l'alignement (1836) et le jardinier François Badé (1845).

20592/3

Lots de portions communales, exploitation, troupeau commun, réseaux d'eaux.

An X [23/09/1801 - 23/09/1802] - 1869

Lots de portions communales.

Décisions préfectorales : arrêté ordonnant que Jean Darignat, nouvellement établi à Achâtel, se désistera de ses portions à Sailly au profit de Nicolas Fenot (an X) ; instruction portant refus d'autoriser Thérèse Geoffroy, veuve Valentin, à louer ses portions (an XIV) ; arrêtés ordonnant la mise en jouissance de François Girardin et rejetant la demande de Jean-Pierre Buisson tendant à obtenir la jouissance des lots laissés vacants par ses beaux-parents Nicolas Pierron et Françoise Valentin (1808) ; arrêtés ordonnant la mise en possession de Marie Antoine, épouse d'Antoine Collin, et rejetant les prétentions de Claude Collignon tendant à faire annuler le testament de son beau-père Pierre Antoine en faveur de Marie Antoine (1809) ; instruction autorisant le maire à louer les portions délaissées par le départ de la veuve Grandjean et ajournant les demandes de jouissance des sieurs Pierron, Badé et Grandjean (1817) ; autorisation d'attribuer au plus ancien habitant non pourvu le lot délaissé par le départ de la veuve Girardin à Achâtel (1818) ; instruction rejetant les prétentions de Sébastien Thomas sur le lot délaissé par son père et attribué à sa soeur aînée (1821) ; instruction sur la date d'inscription de François Grandjean et Jean-François Nicolas sur la liste des aspirants après que leurs maisons aient été distraites du ban d'Achâtel pour être réunies à celui de Sailly (1853) ; instruction sur la réduction à 2,80F de la cotisation due par le tissier en toiles Jean Ruzé compte tenu de la diminution de son lot par suite de la rectification de la route impériale n° 55 près de la côte de Moncheux (1850-1853) ; décision du ministre de l'intérieur de mettre Anne Georges, veuve en secondes noces de Dominique Honoré, en possession du lot laissé vacant par feu son mari et attribué par le conseil municipal à Anne Girardin, veuve de Louis-François Genois (1861-1866).

Décisions du conseil de préfecture : - portant que François Nicolas sera mis en possession du lot laissé vacant par sa belle-mère Marie Genoy, veuve de Jean Pierron (1824) ; - rejetant les prétentions de Pierre-François-Pascal Collin sur les portions ensemencées par l'huilier Jean Hanrion (1834) ; - rejetant la réclamation de Dominique Lelorrain tendant à obtenir la jouissance de portions attribuées au tuilier François Simon (1840) ; - retirant les portions attribuées à Joseph Basselin et Jean Ruzé du chef de leurs femmes pour les donner à Jean Pierron et François Tollin, et affectant les petites portions de ces derniers à François Badé et François Darignat (1846, 1847).

Approbations des décisions du conseil municipal : - mettant Charles Burtin en possession du lot vacant de sa belle-mère Catherine Courteaux, veuve Thomas, et rejetant les prétentions de Henri Vuillaume (1827) ; - rejetant les prétentions de Didier Letrou du chef de sa femme sur le lot laissé vacant par feus ses beaux-parents Nicolas Boutserin et Françoise Thomas (1856) ; - attribuant au jardinier François Badé le lot vacant de son défunt père Charles Badé et rejetant les prétentions de la veuve Marianne Husson (1857, 1858) ; - approuvant la décision de François Badé et Joseph Basselin d'échanger leurs lots respectifs (1860) ; - approuvant la demande de Christophe Collin tendant à être inscrit sur la liste des aspirants depuis 1850 (1867).

Exploitation.

Procès-verbaux d'adjudications des pâtures des chemins (1809, 1822-1831, 1865-1869), des droits de chasse pour trois ans en faveur de M. de la Salles, propriétaire de Phlin en Meurthe et officier au 3e régiment de lanciers (1866), des droits de la fête patronale et des places à fumier (1868, 1869).

Ventes d'arbres : autorisation de délivrer six poiriers déperissants pour reconstruire un pont (1829) ; procès-verbaux de vente de six poiriers (1829) et d'un autre (1831) ; autorisation de faire abattre un maronnier sec dans l'intérieur du village (1837).

Adjudication à Joseph Crolbois de terrains ensemencés par anticipation et rejet de sa réclamation tendant à obtenir une réduction sur le prix de vente compte tenu de l'enlèvement d'une partie de la récolte par le cultivateur contrevenant Joseph Guette d'Achâtel (1844, 1845).

Délibération refusant de payer une indemnité de 15F au cultivateur Christophe Gigleux d'Achâtel pour le dédommager de l'extraction de pierres dans son terrain pour le service du chemin de grande communication n° 48 à Secourt (1849).

Troupeau commun.

Troupeau séparé du cultivateur Jacques Musquard : approbation de la délibération fixant proportionnellement à l'étendue des terres qu'il possède à Saily la quantité de bétail qu'il est autorisé à faire garder séparément (1847) ; refus d'autoriser le cultivateur à augmenter son troupeau séparé de cinq vaches (1847, 1848) ; autorisation donnée au conseil municipal de délibérer sur la demande tendant à faire garder séparément telle quantité de bétail qu'il lui plaira afin d'améliorer son élevage (1848) ; instruction préfectorale ordonnant au maire de faire payer 235F au sieur Musquard pour la fourniture d'un taureau de race hollandaise et décision du conseil de préfecture lui accordant une décharge de 33,10F sur le rôle de cotisations des propriétaires de bestiaux (avec rapport du conseiller de préfecture Samson sur l'exploitation du cultivateur, 1853).

Troupeau séparé du cultivateur Michel Ferrette : approbation de la délibération fixant le nombre de têtes de bestiaux qu'il est autorisé à faire garder séparément (1850, 1851) ; décision du conseil de préfecture refusant de le radier du rôle dressé pour l'entretien des bêtes mâles (avec copie d'une délibération de 1847 sur la séparation des troupeaux et procès-verbaux de locations en 1848 et en 1850 d'un verrat et d'un bélier au marchand de bestiaux Louis Robert, 1852).

Réseaux d'eaux.

Autorisations : - de faire adjuger au rabais les réparations à la fontaine (1809, 1810) ; - de faire exécuter par économie les réparations à la fontaine (1811) ; - de faire construire un abreuvoir sur le terrain communal attenant à la fontaine (1813) ; - de faire exécuter par économie les réparations à la fontaine et au ponceau établi sur le ruisseau du sentier qui conduit à Vulmont (1832) ; - de faire exécuter par économie les travaux de réparations à la fontaine et de recherches de la source indiquée par l'abbé Paramelle (1850).

Instruction refusant d'approuver une redevance sur les propriétaires de bestiaux pour financer les réparations à la fontaine et à l'abreuvoir et proposant d'établir une souscription volontaire (avec lettre du maire Nicolas réclamant l'indulgence du préfet en ce qui concerne le respect des procédures, 1838).

Refus d'autoriser le maire à contraindre plusieurs habitants à exécuter par prestations les travaux de vidange de l'abreuvoir (1844).

Instruction proposant le versement d'un secours sur le fonds des amendes de police correctionnelle pour financer la construction d'une fontaine destinée à recevoir les eaux de la source indiquée par l'abbé Paramelle (avec lettre d'intervention du baron Achard, 1851).

Correspondance sur un projet de fontaine (1853).

Approbation d'un devis de réparations de la fontaine (1855).

20592/4

Bâtiments communaux.

An XI [23/09/1802 - 23/09/1803] - 1870

Equipement.

Refonte des cloches : autorisation de convoquer le conseil municipal pour délibérer sur les moyens de procurer 625F manquant pour payer les travaux (1828) ; instruction portant observations sur le vote d'une imposition additionnelle à la contribution personnelle mobilière et d'une redevance sur les lots de portions communales (1828) ; observations sur l'achat sans autorisation d'une seconde cloche et proposition de faire ouvrir une souscription volontaire (1828) ; instruction sur la procédure à suivre pour le paiement de la souscription volontaire (1829).

Approbation du devis et du procès-verbal de réception des travaux de réparations de l'horloge (1857).

Entretien général.

Réparations de l'église et du presbytère : arrêté autorisant le maire à adjuger les travaux (1819) ; avis favorable à une demande de secours, approbations du devis des travaux et des procès-verbaux d'adjudication et de réception des ouvrages exécutés par Pierre et Joseph Etienne d'Achâtel et autorisation de solder les entrepreneurs (1840, 1841).

Construction des murs du nouveau cimetière et de deux ponts sur le chemin vicinal dit du Moulin et réparations de la fontaine : autorisation de faire exécuter les travaux par voie d'économie (1844) ; approbations des procès-verbaux d'adjudication et de réception des ouvrages exécutés par le charpentier-maçon François-Dominique Grandjean d'Achâtel (1844, 1845).

Réclamation du maire tendant à obtenir le paiement de Jean-François Etienne et consorts, ouvriers sur les chemins vicinaux (1852).

Ecole.

Projet de construction : refus d'autoriser l'érection d'une école publique mixte à Sailly pour y établir un instituteur spécial et proposition d'établir une école spéciale de filles à Sailly et de maintenir l'école des garçons à Achâtel (avec lettre de remerciement du curé Hizette, délégué cantonal pour l'instruction primaire, critiquant l'administration municipale, 1851, 1852) ; réclamations du maire et du conseil municipal contre le refus préfectoral (avec liste de souscription des habitants, 2 plans de la place publique et de la construction projetée et devis, 1851, 1852) ; pétition d'habitants demandant au préfet de l'ajourner (1852).

2^e projet de construction : instructions sur le projet de la commune d'établir une école mixte, pétitions et mémoire de conseillers tendant à obtenir la réouverture de l'école des filles, délibération choisissant l'architecte Varin et proposant un emplacement pour bâtir (avec plan), instruction sur le refus de la commune d'Achâtel de s'associer au projet d'une école mixte commune, approbation des modifications proposées par l'inspecteur d'académie, autorisations de mettre les travaux en adjudication et d'échanger des terrains avec M. Jeandelize et Mme Masbourg pour augmenter l'emplacement prévu, allocation de deux secours de 2000F et autorisation de contracter un emprunt de 7500F et de lever une imposition extraordinaire (1867-1870).

Eglise.

Approbation du devis et autorisation de faire exécuter des réparations au clocher (1829).

Instructions répartissant les dépenses des réparations entre les communes de Sailly et Achâtel et approuvant les votes de crédits (1859).

Presbytère.

Arrêté portant annulation du bail de location en faveur de l'ancien juge de paix Darignat afin de pouvoir loger le nouveau desservant Hanon (an XI).

Autorisation de faire exécuter par économie les menues réparations et observations sur le paiement des travaux exécutés dans la grange en location (1816).

Vote d'une imposition extraordinaire et adjudication des réparations urgentes en faveur du charpentier-maçon François-Etienne Pierron (avec répartition des dépenses entre les communes de Sailly et Achâtel, 1830).

Autorisation de payer 30F les ouvrages de maçonnerie exécutés par les charpentier et maçon Jean et Etienne Pierron (1831).

Autorisation d'adjuger au rabais les réparations et répartition des dépenses entre les deux sections (avec procès-verbal d'adjudication des travaux au charpentier-maçon François-Etienne Pierron, 1832).

Autorisation de faire réparer par économie la fenêtre brisée par l'orage du 10 juillet (1832).

Observations et autorisation de faire exécuter les réparations urgentes (1836).

Cimetière.

Délibération justifiant que la commune n'a aucunes ressources disponibles pour financer une nouvelle construction (1817).

Construction d'un nouveau cimetière (voir aussi le dossier d'entretien général des bâtiments) : approbation de l'emplacement choisi et autorisation de faire rédiger un devis (avec plan, 1843, 1844).

Concessions : instructions sur la contestation survenue à propos de l'inhumation du cultivateur Louis Choné et sur la demande de concession de sa veuve Marguerite Robert (1856) ; approbation du tarif voté par le conseil municipal (1856).

Approbation du devis de réparations des murs d'enceinte et certificat de paiement en faveur de Joseph Mangin de Delme (1867, 1869).

20592/4/1

Construction d'un nouveau cimetière.

Plan dressé par l'agent voyer cantonal Mouzin indiquant les emplacements de l'ancien cimetière et de celui projeté.

